



Narbonne

AU CŒUR DES POSSIBLES

Direction Pôle Événementiel

Direction des Régies et Animations Commerciales – Port Fluvial

**DEMANDE D’AUTORISATION D’OCCUPATION
TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC A NARBONNE PLAGE 2025**

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L’ETABLISSEMENT

Nom de l’établissement :

Adresse précise :

.....

N° de téléphone :

Quelle est votre activité :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FONDS DE COMMERCE

Nom et prénom :

Ou nom de la société :

Adresse domicile :

N° de téléphone fixe et portable :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE GERANT OU L’EXPLOITANT

Nom et prénom :

Ou nom de la société :

Adresse personnelle :

N° de téléphone fixe et portable :

Email **obligatoire** :

N° Registre du commerce **obligatoire** :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PROPRIETAIRE DES MURS

Nom et prénom :

Ou nom de la société :

Adresse domicile :

N° de téléphone fixe et portable :

Email :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PERSONNE CHARGEE D’ACQUITTER LA REDEVANCE

Qualité :

Nom et prénom :

Adresse domicile :

N° de téléphone fixe et portable :

Email :

DEMANDE DE TERRASSE / SAISONNIERE

Je soussigné (e), Madame, Monsieur....., agissant en qualité de propriétaire ou de membre désigné par la société propriétaire du fonds de commerce, sollicite l'autorisation d'installer, sur le domaine public, une terrasse ou occuper une parcelle pour la période estivale 2025 :

COMMERCE OUVERT

DU AU.....

Situation de la terrasse demandée : (Plan Obligatoire)

Commerces situés Boulevard de la Méditerranée

Commerces situés Boulevard du Front de Mer

Commerces situés place des Karantes

Commerces situés sur le port

Véranda

Autres :

- Longueur de la terrasse :ml

- Largeur de la terrasse :ml

Kiosque (préciser la situation de l'emplacement) :

- Longueur kiosque :ml

- Largeur kiosque :ml

Si vous souhaitez une terrasse devant le kiosque :

- Longueur de la terrasse :ml

- Largeur de la terrasse :ml

Tréteau publicitaire :

| | | | |
|---|----------------------|----------|----------------|
| Surface Théorique (l x h) inférieur à 1 m ² | Le dispositif par an | 137€ | Nombre : |
| Surface Théorique (l x h) supérieure à 1 m ² | Le dispositif par an | 289.30 € | Nombre : |

Autre dispositifs (à décrire) :

.....
.....
.....

I. Pièces à fournir (obligatoires)

1. une photo récente de l'établissement et de la terrasse sollicitée
2. une photocopie de l'inscription au registre du commerce (datant de moins de 3 mois)
3. une copie de la licence d'autorisation d'un débit de boisson et/ou de la licence de restauration
4. une copie de l'assurance de l'établissement
5. une copie de l'assurance en responsabilité civile de l'exploitant
6. une copie de l'assurance des paravents (si concerné)



II. Avertissement

Les autorisations délivrées sont personnelles, précaires et révocables. Elles cessent de plein droit en cas de vente du fonds de commerce.

Les autorisations délivrées ne sont ni cessibles, ni transmissibles.

Les autorisations délivrées font obligation à leur titulaire d'acquitter les taxes et droits y afférant.

Le domaine public devra impérativement être libéré de tout matériel dès la fermeture de l'établissement sous peine d'amende.

Il est strictement interdit de modifier le sol du domaine public ou d'y fixer quoique ce soit à l'occasion de l'installation d'une terrasse.



Je m'engage :

- à respecter les dimensions qui me sont autorisées
- à respecter le cheminement piéton qui devra être entièrement libre de tout dispositif commercial, de façon à permettre à tout moment la circulation des piétons et personnes à mobilité réduite sur le trottoir
- à me conformer strictement aux prescriptions des règlements des occupations du domaine public
- à acquitter la redevance correspondant à cette installation

Fait à.....
Le.....

Le propriétaire du fonds de commerce

Toute demande incomplète ou inexacte et toute demande formulée par une autre personne que le propriétaire du fonds de commerce ne sera pas pris en compte.

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par monsieur le maire de Narbonne - service des régies pour la délivrance d'autorisation d'occupation du domaine public. La base légale du traitement est le **contrat**. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : **Services interne à la collectivité, CCI, Préfecture, DGFIP, Chambre Agriculture, Direction départementale des fraudes**. Les données sont conservées pendant toute la durée de l'autorisation. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la imitation du traitement, retirer à tout moment votre consentement à leur traitement ou exercer votre droit à leur portabilité. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits : m.veyrac@mairie-narbonne.fr ou au 04-68-90-30-20. Ou notre délégué à la protection des données : DPO@mairie-narbonne.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.*